

**Zeitschrift:** Ville de Fribourg : les fiches  
**Herausgeber:** Service des biens culturels du canton de Fribourg  
**Band:** - (2005)  
**Heft:** 37

**Artikel:** "Küche, Kinder, Kleider, Kirche" : un modèle dépassé  
**Autor:** Progin Corti, Marianne  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1035951>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# «KÜCHE, KINDER, KLEIDER, KIRCHE»: UN MODÈLE DÉPASSÉ

Marianne Progin Corti



Atelier des apprenties lingères, confectionnant des jupons de dessous et des chemises de nuit, (BCUF, Fonds Ernest Lorson)

A sa fondation en 1849, l'École secondaire des filles ne fut pas placée, comme le suggérait Alexandre Daguét «sous la direction laïque et peu dispendieuse d'une ou de deux dames du pays», mais confiée au lucernois Josef Ariger. Les premiers cours furent dispensés uniquement par des hommes, à l'exception des ouvrages manuels et de l'économie ménagère assurés par une femme mariée, Catherine Dietrich, à qui l'on demandait cependant de «chaperonner» ses collègues masculins durant leur enseignement! Les cours d'économie ménagère, déjà prévus par la Loi du 23 septembre 1848 sur l'instruction, ne furent introduits qu'en 1890 et déclarés obligatoires dans le canton<sup>17</sup>. Fribourg ne connaissait cependant pas de formation professionnelle féminine comme Zurich, Bâle ou Berne à partir de 1888. Sous l'impulsion d'un directeur visionnaire,

Atelier des apprenties modistes, confectionnant des chapeaux de dentelle et des barettes (BCUF, Fonds Ernest Lorson)



M<sup>r</sup> Jean Quartenoud (1859-1938), l'école secondaire des filles tente de combler cette brèche en proposant quatre filières de formation. L'école de coupe et de couture, ouverte en 1894, formera en trois ans des professionnelles de la robe et de la jaquette, de la redingote et du manteau. Brassières, robes de nuit, chemises d'hommes, camisoles, jupons, tabliers ou vareuses sont au programme de l'école de lingerie dès 1901. Le nouveau bâtiment de Gambach permit l'ouverture en 1905 d'une école de cuisine professionnelle, où les futures cuisinières ou maîtresses de maison passaient en une année des fourneaux à la table. Elle assurait également la formation obligatoire des élèves de l'école secondaire. En 1906 enfin, une école de modes compléta l'offre.

A l'École secondaire de jeunes filles, l'enseignement était donné en majorité par des femmes, toutes laïques par ailleurs, et le règlement de l'école tolérait en plus l'engagement d'enseignantes mariées placées «sous la surveillance d'un comité de dames désignées par la commission des écoles»<sup>18</sup>. Cette présence d'enseignantes laïques était inhabituelle dans le paysage scolaire fribourgeois où les congrégations féminines – Ursulines, Franciscaines, Sœurs de Saint-Vincent, de Menzingen ou d'Ingenbohl –, jouaient un rôle essentiel dans le

**17** Art. 148: «Les objets d'enseignement comprennent entre autres les travaux les plus usuels du ménage, tels que couture, raccommodage, lessive, repassage, cuisine». Fribourg fut avec Bâle le seul canton suisse à décréter cet enseignement obligatoire à l'époque. Voir à ce sujet Nathalie SEYDOUX, L'introduction de l'enseignement ménager dans le canton de Fribourg. Une vision de femme au tournant du siècle. Mémoire de licence, Fribourg 1996.

**18** L'article 26 du règlement de 1909 stipulait en effet: «Une maîtresse qui se marie est censée renoncer à l'enseignement. Cette disposition ne concerne pas les maîtresses de la section d'enseignement professionnel».

**19** Spécialisée dans la création de vêtement par le modélisme, l'école Guerre-Lavigne devenue ESMOD est aujourd'hui la plus importante institution de formation aux métiers de la mode et de l'habillement dans le monde à travers plus de 17 écoles internationales. On doit à son fondateur l'invention notamment du mètre-ruban souple (1847) et du buste mannequin (1849).

**20** En 1907, Louise Chapaley-Brugger et six autres modistes se plaignirent «de la concurrence en quelque sorte déloyale que leur fait l'École secondaire des jeunes filles de Gambach, laquelle, sans être inscrite au registre du commerce, sans payer d'impôt ni loyer, ni personnel et entretenue par l'argent des contribuables [...] ne se contente pas de confectionner des chapeaux à l'usage de ses élèves, mais organise publiquement une exposition de chapeaux de mode et partant la vente de ces chapeaux venus de l'étranger». Le Conseil communal leur donna raison (AVF, PCC, 22 octobre 1907).

**21** AVF, PCC, 7 février et 21 mars 1905.

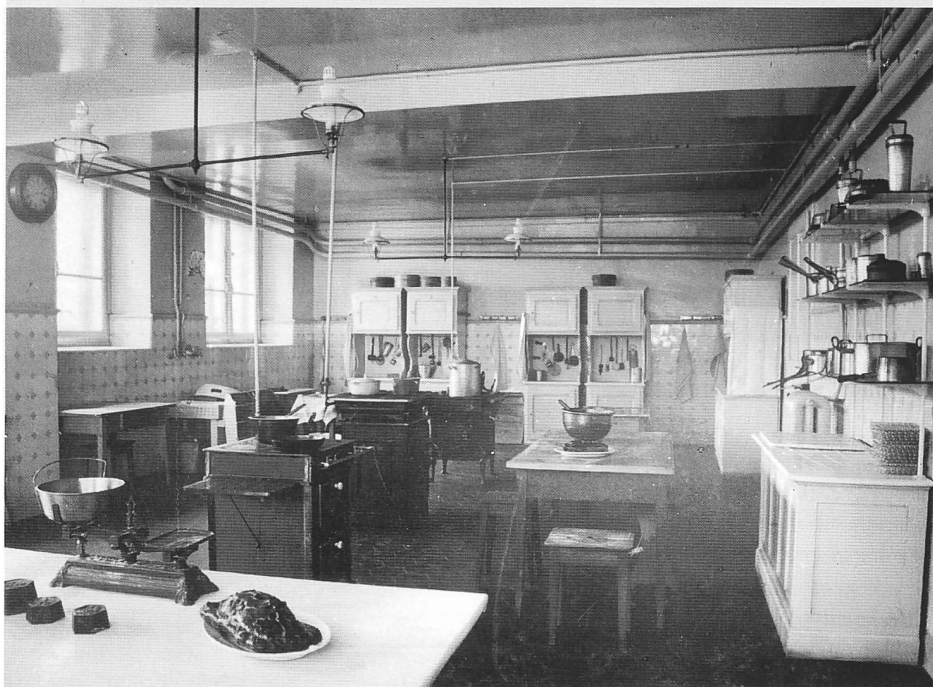
**22** AVF, PCC, 26 novembre et 3 décembre 1907. L'article 23 du règlement de l'école prévoyait en effet: «Dans la section d'enseignement professionnel, les maîtresses (porteurs d'un acte de nomination) reçoivent un traitement de 1800 fr. par an pour 40 heures d'enseignement par semaine».

**23** Deux abonnements furent souscrits (AVF, PCC, 27 juin 1905).

système éducatif. Pour des raisons à la fois financières et socio-politiques, Georges Python favorisait d'ailleurs le statu-quo.

Les principales enseignantes des cours des sections mode et habillement avaient elles-mêmes reçu une formation de premier plan dans ce qui fut la première école de mode au monde, l'École Supérieure des Arts et techniques de la Mode (ESMOD), fondée en 1841 à Paris par Alexis Lavigne, tailleur amazonien de l'impératrice Eugénie, une institution

une «nouvelle machine à coudre de fr. 180 environ pour les leçons de lingerie aux élèves de l'École secondaire». Quand on sait que le montant de cette acquisition correspondait au dixième du salaire annuel d'une enseignante titulaire, on mesure le soutien accordé désormais aux écoles féminines<sup>22</sup>. Le téléphone figure en bonne place à côté de ces conquêtes de la modernité qu'étaient la machine à coudre Singer ou Pfaff et les fers à repasser électriques<sup>23</sup>. L'école pouvait ainsi personnifier tout



Les cuisines au sous-sol, dans leur état d'origine avec sol en catelles foncées, murs en catelles claires et fourneaux à gaz (Archives du CO de Jolimont)

renommée dirigée depuis 1880 par sa fille Madame-Guerre<sup>19</sup>. L'école visait ainsi un niveau d'excellence qui fut diversement apprécié. Confrontées aux créations de l'école, les modistes locales en prirent ombrage et l'accusèrent de concurrence déloyale<sup>20</sup>. Tout en reconnaissant certains dérapages, les autorités communales ne lâchèrent pas les établissements dont elles avaient soutenu l'installation à Gambach par des aménagements extraordinaires dont le coût correspondait aux honoraires de l'architecte, soit 5300 francs. Le directeur Quartenoud renchérit pourtant. Il demanda et obtint l'achat de deux fourneaux potagers pour cuisine au gaz et le remplacement du ripolin par un revêtement plus hygiénique<sup>21</sup>. La cuisine ripolinée, rangée au rayon des antiquités, disparaissait sous les catelles qui inauguraient le règne plus blanc que blanc de la panosse et de l'eau de Javel. Le modernisme avait un prix qu'il fallait partager et l'école professionnelle s'engagea à couvrir la moitié des frais par les taxes de cours. En décembre 1907, l'école fut autorisée à acheter

à la fois la discipline et la modernité sous l'œil d'un concierge, qui de sa loge, veillait à la décence des tenues où tout luxe et vanité devait être bannis et à la stricte observance d'un règlement qui avait inscrit au programme quotidien: ordre, propreté, silence et bien-séance. Dans les couloirs sans miettes où personne ne devait ni croquer sa pomme, ni manger son pain, les jeunes filles profitèrent d'un enseignement certes adapté à leur «condition féminine» mais qui devait leur assurer une indépendance financière. A l'abri d'une Ecole Nouvelle aux lignes familières et rassurantes, où l'on exigeait de chaque élève qu'elle fut «docile, attentive, silencieuse», germaient les ferments d'une révolution sociale sans précédent. A la rue de Morat, l'École ménagère créée en 1900 par M<sup>me</sup> Gottrau de Watteville tentait de maintenir un ordre social. A Gambach, cinq ans plus tard, de jeunes filles drillées au savoir-vivre et à la retenue, s'émançaient tandis que leurs aînées, sorties de l'Académie Sainte-Croix, voyaient enfin les portes de l'Université s'ouvrir à elles.

## Sources et bibliographie

AVF, PCC, 1902-1907

**Jean QUARTENOUD**, Compte rendu de l'École secondaire de Jeunes Filles de la ville de Fribourg pour l'année scolaire 1900-1901; 1902-1903; 1904-1905; 1906-1907; 1908-1909 (5 brochures)

**Bulletin technique de la Suisse romande 1903 (BTSR)**, 160 (10 juin), 188 (10 juillet), 266 (10 octobre), 290 (10 novembre), 298-301 (25 novembre) et 348-350 (10 décembre)

**Georges de MONTENACH**, in: La Liberté 4, 5 et 6 novembre 1903

**Le nouveau bâtiment scolaire de Gambach – Autour d'un concours d'architecture – Une visite à l'exposition**, in: Le Confédéré, 4 novembre 1903

**Schweizerische Bauzeitung (SBZ)**, XLI, 25, 20. Juni 1903, 287; XLII, 16, 17. Oktober 1903, 194; XLII, 18, 31. Oktober 1903, 216; XLII, 24, 12. Dezember 1903, 285; XLIV, 2, 9. Juli 1904, 23

**Henry BAUDIN**, Les constructions scolaires en Suisse, Genève 1907, 435-437

**Ecole Nouvelle**, in: NEF 1906, 83-85

**AEF**, Règlement de l'École secondaire de jeunes filles de la ville de Fribourg, 1909

**Ecole secondaire de jeunes filles de la ville de Fribourg (Suisse)**, Ecole de coupe et de couture, Ecole de lingerie, Ecole de modes, Ecole de cuisine, Fribourg 1909

**Laure DUPRAZ**, L'éducation féminine et l'œuvre de Monseigneur Quartenoud à l'École secondaire de jeunes filles de la Ville de Fribourg, Lausanne 1946 (AEF, Carton 6')

**Jeanne NIQUILLE**, Une centenaire: L'École secondaire des jeunes filles de la ville de Fribourg, in: La Liberté 12 novembre 1949

**Ville de Fribourg**, Ecole secondaire de jeunes filles, Fribourg 1973

**Barbara BIERI**, Die kantonale Mädchensekundarschule der Radikalen in Freiburg 1849-1857. Projekt und Realität, Lizentiatsarbeit, typoscript, Freiburg 1995

**Bernard GASSER e.a.**, Jolimont 1849-1999. L'histoire d'une école, Fribourg 1999

## Crédit photographique

ASBC Photothèque  
RBCI Didier Busset  
BCUF, Fonds photographiques fribourgeois  
Archives du Cycle d'orientation de Jolimont

## Plans

BTSR

## Remerciements

Bernard Gasser  
Jürg Küenzi